

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 OCTOBRE 2016**

**Délibération  
n° 2016.10.268**

**Cohésion sociale  
- Programmation  
complémentaire  
des actions 2016  
: attribution de  
subventions**

**LE SIX OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 septembre 2016**

**Secrétaire de séance** : Bernard DEVAUTOUR

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Francis LAURENT, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Véronique DE MAILLARD à Philippe VERGNAUD, Armand DEVANNEAUX à Annette FEUILLADE-MASSON, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Isabelle LAGRANGE à Vincent YOU, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à Catherine DEBOEVERE, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Michel GERMANEAU, Isabelle FOSTAN, Mireille BROSSIER, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Nicole GUIRADO, Annie MARC

**Absent(s)** :

Danielle BERNARD, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, François ELIE, Isabelle LAGRANGE, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

**DELIBERATION  
N° 2016.10.268**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET  
SOLIDARITE / POLITIQUES DE COHESION  
SOCIALE

Rapporteur : **Madame PIERRE**

**COHESION SOCIALE - PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE DES ACTIONS 2016 :  
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Vu les orientations du contrat de ville de GrandAngoulême signé le 22 avril 2015 ;

Vu les orientations prioritaires 2016 proposées par le groupe de travail du 24 septembre 2015 ;

Vu les orientations de l'appel à projets 2016 présentées le 14 octobre 2015 aux associations et organismes qualifiés sur les quartiers de la géographie du contrat de ville ;

Vu les orientations budgétaires 2016 et les inscriptions décidées au budget primitif en matière de solidarité.

Quatre associations ont déposé des demandes de subvention :

1) **L'association L'Enfant Soleil**, qui a pour objectif d'aider les familles ayant un enfant handicapé en proposant des services d'accueil spécialisé et dont les bénéficiaires résident pour 35 % dans les communes de GrandAngoulême, fête les 20 ans de son existence en janvier 2017. A cette occasion, l'association réunira à la salle des fêtes de Mornac, ses adhérents, administrateurs et bénévoles actuels et anciens pour une soirée conviviale. Le vernissage d'une exposition réalisée par un atelier de photographie amateur en lien avec des étudiants aura lieu en début de soirée. L'exposition sera ensuite visible dans des lieux tous publics encore non déterminés. Il conviendrait que cette exposition soit visible dans les équipements du réseau de lecture publique.

2) **La Maison des Peuples et de la Paix** reconduit 2 actions de sensibilisation aux valeurs d'égalité, de développement durable des ressources, de droits fondamentaux et de solidarité internationale avec un accent sur les élèves des lycées.

3) **L'Association Régie Urbaine** prend le relais de l'association LFM liquidée pour créer une plateforme de mobilité en faveur de l'emploi. Elle propose la location de scooters et voitures aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de minima sociaux, l'entretien et la réparation de véhicules personnels dans un garage associatif équipé et avec un personnel qualifié, la vente de véhicules reçus en dons. La plateforme travaillera en articulation avec l'auto-école associative d'AISEMPLI et la mise à disposition de véhicules de l'ASPROS.

4) **Le centre socio-culturel Les Alliers** a sollicité un soutien de l'agglomération au regard des lieux de résidence sur toutes les communes de GrandAngoulême des voyageurs qu'il accueille et qu'il accompagne, notamment au titre du suivi administratif et de la domiciliation, essentiels pour l'insertion sociale des familles. Cette action s'inscrit dans le projet du centre social dans l'objectif d'« adapter la mise en œuvre du droit commun dans le respect de l'identité des identités et des modes de vie », à savoir recenser des problèmes d'accès au droit commun, donner accès à la scolarisation, à la domiciliation, à l'habitat et à l'emploi, favoriser l'accès des enfants aux structures de loisirs.

Porteur	Projet	Montant	Elus ne prenant pas part au vote
L'Enfant Soleil	Anniversaire des 20 ans de l'association	700 €	
Maison des Peuples et de la Paix	Semaine de Solidarité Internationale (4 000 €) Quand les femmes font leur cinéma (1 500 €)	5 500 €	
Association Régie Urbaine	Plateforme de mobilité	2 500 €	<b>M. Guitton</b>
CSCS Les Alliers	Mise en œuvre du droit commun pour les voyageurs	10 000 €	<b>M. Guitton</b>

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements. M. Guitton ne prend pas part au débat et au vote pour les subventions à l'ARU et au CSCS Les Alliers.**

Vu l'avis favorable de la commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 7 septembre 2016

Vu l'avis favorable de la commission Ressources et Perspectives du 21 septembre 2016,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement des subventions suivantes à :

- L'Enfant Soleil : 700€
- Maison des Peuples et de la Paix : 5 500€
- Association Régie Urbaine : 2 500€
- CSCS Les Alliers : 10 000€

**DE PRECISER** que les crédits sont inscrits en provision pour subventions au budget primitif 2016 sont affectés lors de la DM 3 sur l'article 6574 – rubrique 8241.

**D'AUTORISER** le Président ou Madame Marie-Hélène PIERRE en sa qualité de 1ère vice-présidente en charge de la cohésion sociale à signer tous les documents et actes juridiques se rapportant à ces projets.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u>  <b>12 octobre 2016</b>	<u>Affiché le :</u>  <b>12 octobre 2016</b>